



Motion

Pour être plus mobile en ville ^{2/2}

En vue de permettre à la population d'améliorer ses habitudes et de l'inciter à utiliser des moyens de transports respectueux de l'environnement, nous demandons qu'une attention particulière soit portée sur les déplacements des piétons.

Le groupe CS•POP/les Verts estime que des mesures supplémentaires peuvent être prises afin d'encourager et faciliter la mobilité douce à Delémont. En ce sens, nous demandons que les préoccupations du Service de l'Urbanisme et des Travaux Publics s'articulent prioritairement autour des trottoirs, des espaces de rencontres, des pistes cyclables et des passages pour piétons.

L'aménagement et la réfection de trottoirs sont nécessaires. Il s'agit de faire une place symbolique et physique pour les piétons, que ce soit le *pédibus*, les touristes, les promeneurs et les personnes soucieuses de l'environnement, le groupe CS•POP/les Verts estime que les trottoirs doivent occuper une place prioritaire dans les investissements de la commune.

Les trottoirs devraient être conçus de manière à ce que ses utilisateur-riche-s s'y sentent en sécurité. Pour les personnes à mobilité réduite, il est nécessaire qu'ils soient planes et non accidentés. Des abaisssements réguliers doivent être positionnés de manière régulière et uniforme : nous pensons aux personnes âgées, aux enfants, aux personnes avec des problèmes de vues et de mobilité mais également aux poussettes et aux déambulateurs.

Cette motion demande donc que la Commune mette sur pied un processus qui encourage la mobilité douce, l'utilisation des trottoirs et la sécurité de celles et ceux qui les utilisent.

Pour CS•POP/les Verts
Jeanne Beuret